

P

armi les jeunes, 80 % des hommes sont actifs et seulement 61 % des femmes



En 2009, sept Réunionnais de 19 à 34 ans sur dix sont actifs, c'est-à-dire qu'ils travaillent ou sont chômeurs. Entre 15 et 18 ans, la quasi totalité des jeunes se déclarent en cours d'études, et les rares actifs sont plutôt au chômage qu'en emploi. Si les jeunes de 19-34 ans affichent un taux d'activité à peine plus élevé que celui de leurs aînés (70 % contre 66 % pour les 35-64 ans), leur répartition entre chômage et emploi est loin d'être équivalente. En effet, les jeunes sont presque deux fois plus au chômage (25 % contre 14 %), et donc moins à travailler (45 % contre 52 %).

Aux 42 000 chômeurs âgés de 19 à 34 ans, s'ajoutent 17 000 inactifs de la même tranche d'âge qui expriment le souhait de travailler. Ces derniers ne sont pas classés comme chômeurs au sens du BIT car ils ne sont pas disponibles rapidement pour un éventuel emploi et/ou ne recherchent pas activement du travail, souvent par découragement. C'est en tout cas la raison

invoquée par un tiers des jeunes inactifs souhaitant travailler, disponibles mais ne faisant pas de recherches. Ainsi, le chômage et son "halo" portent au total sur 59 000 jeunes réunionnais de 19 à 34 ans en 2009.

À La Réunion, où le taux de chômage global est trois fois plus élevé qu'en France métropolitaine, les jeunes sont encore plus confrontés à des difficultés d'insertion dans le monde du travail. Aux effets plus ou moins cycliques liés à la conjoncture économique qui se répercutent toujours davantage aux deux extrémités des âges d'activité (les jeunes et les seniors), s'ajoutent des causes structurelles. Les plus importantes résident dans l'étroitesse du marché de l'emploi due à l'insularité et à l'éloignement, dans un appareil productif reposant principalement sur des très petites entreprises, ainsi que dans une forte proportion de jeunes sans qualification.



Dr

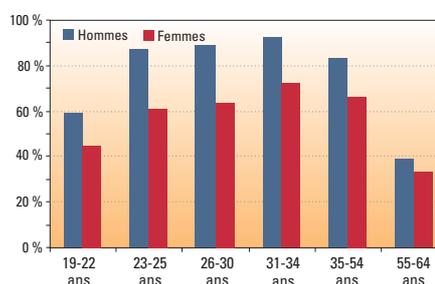
Données de référence

Principaux indicateurs 2009

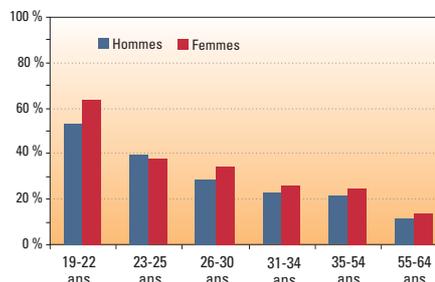
Sexe et âge	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'emploi
19-34 ans	70 %	35 %	45 %
Hommes	80 %	34 %	54 %
Femmes	61 %	37 %	38 %
35-64 ans	66 %	22 %	52 %
Hommes	74 %	20 %	59 %
Femmes	59 %	23 %	45 %

Source : Insee, enquête Emploi Réunion 2009

Taux d'activité selon le sexe et l'âge



Taux de chômage selon le sexe et l'âge



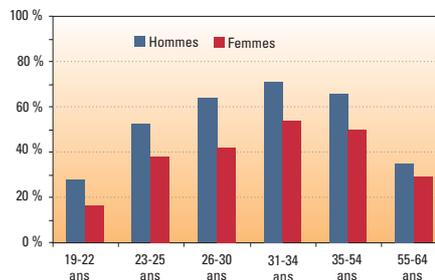
Source : Insee, enquête Emploi Réunion 2009

Le marché du travail est défavorable aux jeunes femmes

Le taux d'activité des jeunes est plus faible de sept points à La Réunion par rapport à la métropole, mais cet écart s'explique par le comportement des femmes. En effet, le taux d'activité des jeunes hommes réunionnais est comparable à celui de leurs homologues métropolitains : environ 80 %. En revanche, le taux d'activité des jeunes femmes est de dix points inférieur : 61 % à La Réunion, 71 % en métropole. Une vingtaine de points séparent donc les taux d'activité féminin et masculin pour les jeunes réunionnais, deux fois plus que pour les jeunes métropolitains. La faible présence des femmes sur le marché du travail, même après 35 ans, est un phénomène de société récurrent dans l'île. Il est probablement accentué par le fait que, en moyenne, les femmes y ont davantage d'enfants, qu'elles les ont plus jeunes et que leur niveau de formation est plus faible qu'au niveau national.

Lorsqu'elles se présentent sur le marché du travail, les jeunes femmes obtiennent bien moins souvent un emploi et sont plus expo-

Taux d'emploi selon le sexe et l'âge



sées au chômage que les jeunes hommes. Parmi les 19-34 ans, le taux d'emploi s'élève à 38 % pour les premières et à 54 % pour les seconds. En métropole, 53 % des jeunes femmes et 62 % des jeunes hommes travaillent. À La Réunion, 37 % des jeunes actives sont au chômage, contre 34 % des jeunes actifs. Les taux de chômage métropolitains sont respectivement de 11 % et 10 %.

De la même façon que les jeunes sont plus défavorisés à La Réunion qu'en métropole, ils le sont aussi vis-à-vis de leurs aînés. Ainsi, le taux de chômage atteint 35 % chez les jeunes au lieu de 21 % chez les 35-64 ans. L'écart est de même ampleur quel que soit le genre.

Diplôme, emploi, chômage : un trio indissociable

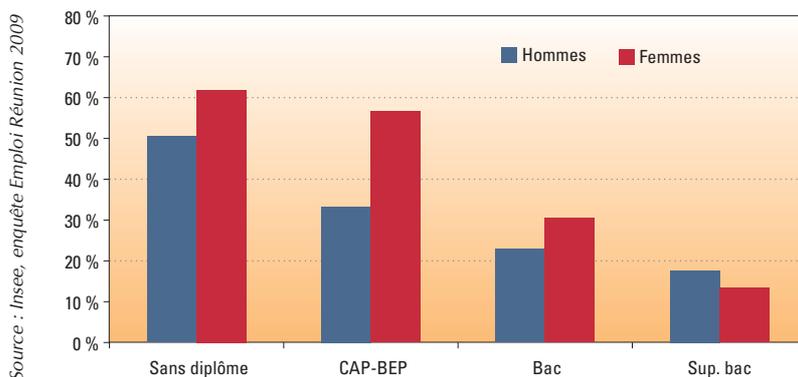
Plus le niveau de diplôme est élevé, plus le risque d'être au chômage s'amenuise, sans pour autant être nul. Plus de la moitié des jeunes actifs de 19-34 ans sans diplôme¹ sont au chômage (55 %), 27 % des bacheliers, et "seulement" 15 % des diplômés du

supérieur. À niveau de diplôme identique, et jusqu'au baccalauréat, les filles sont défavorisées par rapport aux garçons puisqu'elles affichent un taux de chômage plus élevé. La tendance s'inverse à partir de bac+2. Les diplômés professionnels de type CAP-BEP profitent beaucoup plus aux garçons : leur taux de chômage est bien inférieur à celui des jeunes filles (34 % contre 57 %). Avec un baccalauréat professionnel, le taux de chômage des filles est encore dix points au-dessus de celui des garçons.

D'une façon générale, les filles choisissent rarement des domaines de formation conduisant à une meilleure insertion professionnelle, tels que la production ou le BTP. Elles leur préfèrent les services, les sciences humaines, le social, les activités du secteur tertiaire plus ou moins saturées en terme de débouchés. Revers de la médaille pour les hommes, quand l'économie subit une crise, comme en 2008, ils sont plus sévèrement affectés que les

¹ Par "sans diplôme", on entend aucun diplôme, ou avec CEP, Brevet ou BEPC.

Taux de chômage des 19-34 ans selon le diplôme et le sexe





Dr

Données de référence

femmes en raison des difficultés touchant les secteurs où la main-d'œuvre est essentiellement masculine, tels que la construction. Tout comme il agit sur le chômage, le niveau de diplôme influence bien évidemment l'accès à l'emploi. Parmi les diplômés du supérieur, sept sur dix travaillent, contre trois sur dix parmi les sans-diplôme.

Plus on est jeune, plus le contrat court est probable

Plus du tiers des salariés de 19-34 ans (35 %) disposent d'un contrat court, principalement un contrat à durée déterminée (CDD), plus rarement un contrat d'apprentissage ou d'intérim. Plus on est jeune, plus le contrat de courte durée est probable : 56 % des jeunes de 19-25 ans, 27 % entre 26 et 34 ans.

Quand ils sont employés par le secteur privé, les trois quarts des jeunes ont un contrat à durée indéterminée (CDI), soit moins que leurs aînés (88 %). En revanche, dans le secteur public, les jeunes sont pour moitié en CDI et pour moitié en CDD. L'importance relative du CDD dans le secteur public résulte des politiques d'emploi aidé destinées aux jeunes, notamment les moins de 26 ans. Pour les quelque 20 000 jeunes en CDD, il s'agit près de quatre fois sur dix d'un contrat aidé, cinq fois sur dix dans le secteur public. Les jeunes femmes sont plus fréquemment concernées que les jeunes hommes par les contrats courts et les contrats aidés. ♦

Colette GALANT
Direction régionale de l'Insee

Définitions

BIT : Bureau international du travail, organisme rattaché à l'ONU et chargé des questions générales liées au travail dans le monde. Il harmonise les concepts et définitions relatives au travail et à l'emploi, en particulier celles relatives à la population active occupée et aux chômeurs.

Au sens du BIT :

Un **actif** est une personne qui a un emploi ou qui est au chômage.

Un **actif ayant un emploi (ou actif occupé)** est une personne âgée de 15 ans ou plus ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elle soit salariée, à son compte, employeur ou aide dans l'entreprise ou l'exploitation familiale.

Un **chômeur** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

1) être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;

2) être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;

3) avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante (de même sexe et de même âge).

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi (actifs occupés) et la population totale correspondante (de même sexe et de même âge).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active correspondante (de même sexe et de même âge).